

Conférence de presse : perspectives et enjeux 2009

22 janvier 2009



Sommaire

I - Etat d'avancement du programme au 31 décembre 2008

- Point du Programme au 31 décembre 2008
- Conventions territoriales signées en 2008
- Accélération des paiements et la révolution AGORA
- Points d'étape
- Volet « Rénovation urbaine » du plan de relance de l'économie

II - Perspectives et enjeux 2009

- Mise en œuvre du Plan de relance
- Processus de mise en œuvre du PNRU
- Le Programme National de Requalification des Quartiers Ancien Dégradés
- Les « rendez-vous de la rénovation urbaine et de l'urbanisme durableS »
- Journées nationales d'échanges des acteurs de la rénovation urbaine
- Présentation du film « 3 villes, 3 étapes de la rénovation urbaine » (7 minutes)



I - Etat d'avancement du programme au 31 décembre 2008

- **Point du Programme au 31 décembre 2008**
- **Conventions territoriales signées en 2008**
- **Accélération des paiements et la révolution AGORA**
- **Points d'étape**
- **Volet « Rénovation urbaine » du plan de relance de l'économie**



Point du Programme au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008, 470 quartiers font l'objet de projets approuvés par l'Agence, avec 305 conventions signées, ce qui représente déjà :

- 36.6 milliards d'euros de travaux engagés ou programmés sur les 5 prochaines années
- 120 666 constructions de logements sociaux
- 276 651 réhabilitations
- 128 751 démolitions
- 302 495 résidentialisations



Conventions territoriales signées en 2008

- **Conventions signées avec les régions :**
 - Aquitaine
 - Auvergne
 - Basse-Normandie
 - Bourgogne
 - Bretagne
 - Centre
 - Haute Normandie
 - Ile de France
 - Limousin
 - Nord-Pas-de-Calais
 - Pays de Loire
 - Poitou-Charentes
 - Rhône-Alpes



Conventions territoriales signées en 2008

- **Conventions signées avec les départements :**
 - Alpes Maritimes
 - Ardennes
 - Eure
 - Hauts de seine
 - Oise
 - Rhône
 - Seine Maritime
 - Val de Marne



Accélération des paiements et la révolution AGORA

- **AGORA est le nom du système d'informations partagées du Programme National de Rénovation Urbaine**
- **7 juillet 2008 : ouverture aux DDE**
- **Printemps 2009 : ouverture aux maîtres d'ouvrage**



Accélération des paiements et la révolution AGORA

- **L'accélération des paiements traduit concrètement la mise en œuvre et la réussite du PNRU :**
 - 1.4 milliards d'euros versés aux maîtres d'ouvrage
 - 4 milliards d'euros engagés
 - 10.7 milliards d'euros affectés
 - Total des paiements 2007 : 405 millions d'euros
 - Total des paiements 2008 : 619 millions d'euros, soit + 52.70%, alors que tout le 1^{er} semestre 2008 a été perturbé par la mise en place de ce système d'informations :

Exercice 2008	Montant payé
JUILLET	24,5
AOUT	37,0
SEPTEMBRE	39,2
OCTOBRE	65,0
NOVEMBRE	84,9
DECEMBRE	81,3



Points d'étape

- **Permettent d'apprécier les premiers impacts du projet sur le quartier et d'identifier les évolutions ou adaptations nécessaires**
- **Interviennent 2 ans puis 4 ans après la signature de la convention**
- **Pilotés conjointement par le porteur de projet et le Délégué Territorial de l'Agence**
- **Au 31 décembre 2008, sur les quartiers aux enjeux les plus lourds (projets des quartiers prioritaires et projets de plus de 100 M€ d'investissement) :**
 - 22 missions points d'étapes terminées
 - 20 missions en cours
 - 70 points d'étapes prévus en 2009



Volet « Rénovation Urbaine » du Plan de Relance

- **350 millions d'euros supplémentaires pour le PNRU annoncés par le Premier Ministre le 15 décembre 2008**
- **Cette capacité d'engagement vient s'ajouter aux 12 milliards d'euros dont l'Agence dispose déjà pour financer le PNRU jusqu'en 2013**



Volet « Rénovation Urbaine » du Plan de Relance

■ Objectifs

- Accélérer et débloquer, parmi les projets déjà engagés, les opérations de rénovation urbaine de qualité qui ne peuvent être lancées faute d'un plan de financement finalisé

■ Opérations concernées

- Tout type d'opération de rénovation urbaine dans le respect de la réglementation de l'ANRU : démolitions, constructions, réhabilitations de logements sociaux intégrant notamment les objectifs du « Grenelle de l'environnement », résidentialisations, aménagements et équipements publics...



Volet « Rénovation Urbaine » du Plan de Relance

■ Effets

- Grâce à cette enveloppe pourront démarrer dès 2009 des opérations qui étaient bloquées faute de financement ou auraient dû attendre au plus tôt l'année 2010
- Cette nouvelle capacité d'engagement garantit aux projets l'ambition et le niveau de qualité qui caractérisent le PNRU depuis son lancement en 2004
- Effet de levier de ces crédits supplémentaires qui viennent financer les surcoûts à hauteur de 50% en moyenne

Exemple : une opération estimée initialement à 1 millions d'euros qui s'avère réévaluée à 1,2 millions sera débloquée grâce à l'apport de 100 000 euros de crédits « relance ».



Volet « Rénovation Urbaine » du Plan de Relance

■ Effets

- Accompagnement accru des projets : L'ANRU poursuit son appui aux maîtres d'ouvrage grâce aux équipes locales (Préfets et équipes DDE), aux centres de ressources ANRU ainsi qu'au Pôle d'Appui Opérationnel (PAO) de l'Agence. Les maîtres d'ouvrage peuvent ainsi s'entourer de conseils et bénéficier d'un accompagnement adapté



Volet « Rénovation Urbaine » du Plan de Relance

■ Méthode

- « Prime aux plus diligents » : l'avance initiale de 15% versée au démarrage de l'opération de rénovation urbaine sera doublée si le maître d'ouvrage est capable de s'engager sur l'avancement concret des travaux (à hauteur de 15%) dans les 12 mois qui suivent la première avance

Exemple : pour la construction d'une école qui accueillera 150 enfants et dont le coût est estimé à 2 millions d'euros

En janvier 2009 : l'ANRU versera une avance initiale de 600 000 euros qui va permettre de financer le lancement du choix de l'architecte, des études et de l'appel d'offre.



II – Perspectives et enjeux 2009

- **Mise en œuvre du plan de relance**
- **Processus de mise en œuvre du PNRU**
- **Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD)**
- **Les « rendez-vous de la rénovation urbaine et de l'urbanisme durableS »**
- **Les Journées nationales d'échanges des acteurs de la rénovation urbaine**
- **Le film « 3 villes, 3 étapes de la rénovation urbaine » (7 minutes)**



Mise en œuvre du plan de relance

Les préfets doivent recenser, auprès des porteurs de projet et des maîtres d'ouvrage, d'ici le 31 janvier :

- Des opérations prêtes à démarrer en 2009 qui pourront bénéficier de l'enveloppe « plan de relance »
- Des opérations programmées en 2010 qui pourront être avancées à 2009
- Des projets dont le pilotage doit être amélioré et qui peuvent bénéficier de l'expertise et de l'assistance du Pôle d'Appui Opérationnel et des centres de ressources de l'Agence



Mise en œuvre du plan de relance

Les modifications du règlement financier vont permettre de :

- Déclencher le versement automatique de l'avance forfaitaire pour toute opération programmée en 2009 et dont le démarrage des travaux en 2009 est possible
- Doubler le montant de l'avance forfaitaire pour le porter à 30% du montant de la subvention accordée pour les opérations pouvant attester d'un avancement
 - **Le maître d'ouvrage** pourra en bénéficier dès lors qu'il s'engagera à ce niveau d'avancement physique et pour lequel il apportera au DT les garanties suffisantes
- L'objectif est de verser toutes ces avances au plus tard au printemps 2009



Processus de mise œuvre du PNRU

Clés du succès

- La rénovation urbaine est engagée partout, les résultats sont concrets et visibles
- Beaucoup de projets seront achevés ou très proches de l'être en 2009 : Châteauroux, Douchy-les-Mines, Tarbes, Auxerre, Meaux, Trélazé, Bègles, Stains...
- **Nous devons rester vigilants sur nos fondamentaux :**
 - Diversification des fonctions et des types d'habitat
 - Désenclavement et ouverture des quartiers avec une qualité urbaine et architecturale
 - Qualité du relogement, accompagnement social, qualité de la GUP
 - Respect des habitants : écoute de leur avis et de leurs attentes
- **Rôle élargi des Délégués Territoriaux et Délégués Territoriaux Adjointes qui seront les garants de la réussite sur le terrain du PNRU**



Le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD)

- **Ce Programme s'inscrit dans le projet de loi « Mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion » que le Ministre du Logement soumettra la semaine prochaine au vote de l'Assemblée Nationale**
- **Il s'agit d'un nouveau programme avec ses crédits propres, totalement distincts de ceux du PNRU**



Le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD)

■ 2 phases :

1. Phase de préfiguration et de mise en œuvre qui pourra concerner environ 20 quartiers choisis après un appel à candidatures qui sera lancé dans les prochains mois. La phase opérationnelle devrait débuter à l'été 2010 après la signature des conventions.

Enveloppe envisagée : environ 350 à 400 millions d'euros

2. Une deuxième phase permettra de généraliser le Programme à 100 ou 150 quartiers après la remise d'un rapport au Ministre et la négociation d'un nouvel accord de financement



Les Rendez-vous de la rénovation urbaine et de l'urbanisme durableS

- Un appel à projet a été lancé, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, en mai 2008, auprès des porteurs de projet et maîtres d'ouvrages afin de repérer et diffuser les savoirs faire et bonnes pratiques en matière d'urbanisme durable
- Un jury composé d'experts européens et de représentants des partenaires nationaux de la rénovation urbaine se réunira à l'Agence le vendredi 23 janvier, sous la présidence d'Erik Orsenna
- 57 projets vont être examinés
- 8 lauréats se verront remettre un prix à l'occasion des JERU en juin prochain



Les Journées Nationales d'Échanges de la Rénovation Urbaine

- **Les 8 et 9 juin 2009 à Bordeaux**
- **Réuniront les acteurs de la rénovation urbaine :**
 - Partenaires
 - Porteurs de projet (élus et leurs équipes)
 - DT / DTA de l'Agence
 - Maîtres d'ouvrage
 - Associations d'habitants...



Les Journées Nationales d'Échanges de la Rénovation Urbaine

■ Principaux objectifs :

- Promouvoir des projets de qualité à l'appui du premier rendez-vous de l'urbanisme durable.
- Partager des éléments de bilan national de satisfaction des habitants et des enseignements et de bonnes pratiques
- Multiplier et favoriser les échanges avec les porteurs de projet, les maîtres d'ouvrage et les associations d'habitants.



Le film « 3 villes, 3 étapes de la rénovation urbaine »

- **Ce film est consacré aux projets de rénovation urbaine de :**
 - Clichy-sous-Bois / Montfermeil
 - Trappes
 - Orléans

